

Cours de formation M2

« Récréations & libre jeu en extérieur »

Module 2 « Accompagner le libre jeu des enfants »

Moments de détente, de liberté, d'exploration... Moments pour retrouver ses amis, pour courir dehors, sauter, déambuler, faire du bruit, discuter, rêver..., les récréations et pauses de jeux libres en extérieur sont les temps forts de la journée des enfants.

Pourquoi ces temps informels sont-ils si importants à leurs yeux ? Et que s'y passe-t-il réellement ?

Au cours de cette formation, nous réfléchirons aux multiples bénéfices du jeu informel des enfants et dans les communautés d'enfants, aux obstacles qui viennent l'entraver, et à notre place d'adulte dans un tel environnement. Puis nous envisagerons de quelles manières nous pouvons faciliter et accompagner le jeu librement choisi des enfants, abordant les questions de risques et de conflits à l'aide d'outils concrets de prises de décisions.

Compétences visées :

- ✕ Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance
- ✕ Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent
- ✕ Adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage).

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les bénéfices du jeu librement choisi par les enfants et les conséquences liées à des expériences ludiques appauvries ou inexistantes
- Acquérir les bases de ce qu'est la facilitation du jeu des enfants
- Connaître les outils pour gérer les conflits et les risques
- Savoir quelles ressources ludiques choisir (matériaux et objets) et comment en organiser l'accès
- Connaître les réglementations, comprendre ses responsabilités



Contenu pédagogique :

- Bénéfices du jeu libre pour l'enfant : cognitif, émotionnel, physique, social
- Le cycle du jeu
- Les 4 étapes de la facilitation du libre jeu
- L'évaluation des bénéfices du risque et le positionnement
- La médiation inclusive des conflits et des risques
- Le choix des ressources ludiques, stockage, maintenance et accès
- Réglementations et responsabilités

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques & pratiques
- Élaborations collectives, pédagogie active, co-construction des contenus
- Alternance de travail individuel, par paires, en petits ou grands groupes
- Diaporama
- Textes de référence

Supports fournis :

- Grilles d'évaluations, textes de références
- Un guide pratique (Collecte & Gestion des Ressources Ludiques)
- 1 Livret de formation reprenant les contenus du module

Public visé :

Professionnels de l'animation et du jeu, professionnels de la petite enfance et intervenants en milieu scolaires & périscolaires (écoles maternelles et élémentaires), enseignant-es, bénévoles, parents.

Personnes en situation de handicap :

Nous nous efforçons de rendre nos formations accessibles à tous publics. Informez-nous à tout moment, en particulier grâce aux questionnaires préalables, **sur vos besoins ou demandes**. Nous adapterons ainsi nos méthodes et nos contenus au plus proche de vos situations.

Pré-requis : aucun



Lieu de l'intervention : partout en France

Durée de l'intervention, date et horaires : à définir avec la structure

Mode d'organisation pédagogique :

- Présentiel.
- En intra ou en inter (à définir avec la structure)

Encadrement :

Un formateur pour 16 participants environ

Dispositifs de suivi :

Nous nous assurons de la présence des participant-es par la signature d'une feuille d'émargement par demi-journée.

Un certificat de réalisation de l'action de formation est remis à chaque participant-es en fin de parcours de formation.

Appréciation des résultats et évaluation de la formation :

Des QCM sont réalisés en fin de chaque module.

Une enquête de satisfaction est proposée en fin de parcours.

Tarifs : il varie entre **890 € TTC et 1200 € TTC / jour de formation délivrée** (en fonction des contraintes géographiques et autres). Il s'agit d'un **tarif pour une formation collective**. Nous contacter pour un devis adapté.

Délai : à réception du devis signé ou dès l'accord de financement de l'OPCO, sous **3 mois maximum** (hors vacances scolaires).

*Chaque école est unique et nous adaptons ce déroulé type à vos besoins et contraintes
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 54135 75 au titre de la formation professionnelle continue,
auprès de la préfecture de la région Ile de France*